

ÉTUDES | NOUVELLE-AQUITAINE

OCTOBRE 2021 N°26

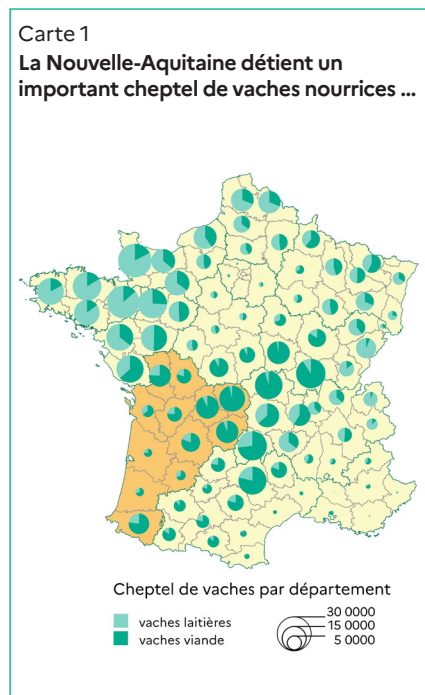
FICHES FILIÈRE

Filière bovin viande

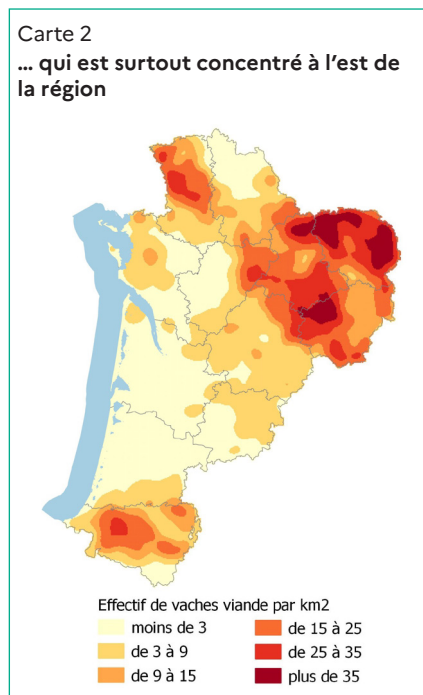
(mise à jour avec les données disponibles au 30 septembre 2021)

De nombreuses exploitations néo-aquitaines élèvent des bovins, que ce soit en atelier principal ou secondaire. Seconde région productrice de viande bovine, la Nouvelle-Aquitaine détient le plus important cheptel de vaches allaitantes. La Limousine et la Blonde d'Aquitaine sont les races majeures. La production est souvent abattue localement mais de nombreux échanges se font avec les régions limitrophes. La Nouvelle-Aquitaine est également présente sur le marché international, avec les exportations de brouillards.

1 - ÉLEVAGES ET CHEPTEL



©IGN - Source : BDNI 01/01/2021



©IGN - Source : BDNI

Avec **838 000 vaches nourrices début 2021**, la Nouvelle-Aquitaine détient le cheptel le plus important de France. L'élevage est concentré dans six départements de la région qui détiennent huit vaches sur dix : la moitié de l'effectif se situe dans l'ex-Limousin et un tiers dans les Deux-Sèvres, les Pyrénées-Atlantiques et la Dordogne.

Tableau 1
Effectifs bovins de type viande en Nouvelle-Aquitaine

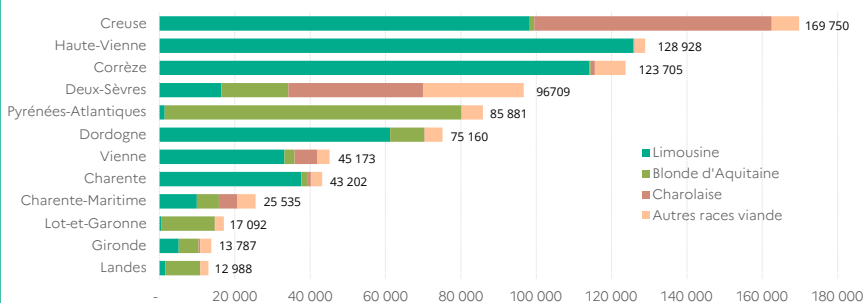
	Effectifs bovins présents au 01/01 (en têtes)	Part région / France (en %)	Rang région
Vaches nourrices	837 910	21	1 ^{er}
Génisses de plus de 12 mois	420 436	17	1 ^{er}
Mâles de plus de 12 mois	109 307	13	3 ^e
Jeunes bovins de 8 à 12 mois	196 697	16	2 ^e
Jeunes bovins de moins de 8 mois	446 016	20	1 ^{er}
Total bovins viande	2 010 367	19	1^{er}

Source : BDNI 01/01/2021

Au 1^{er} janvier 2021 la Nouvelle-Aquitaine compte **2 312 000 bovins**, dont **87 % de type viande**, contre 60 % au niveau national. Seule la Bretagne possède un cheptel de bovins plus important mais composé surtout de type laitier. Le nombre de

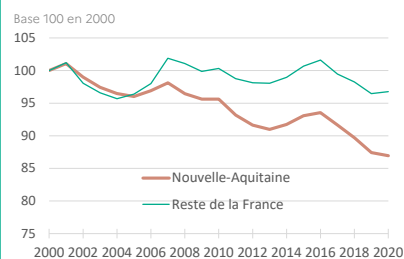
vaches allaitantes a diminué de 13 % depuis l'an 2000, soit une baisse de 130 000 têtes, dont 65 000 au cours des quatre dernières années. En France métropolitaine, la réduction du cheptel de vaches de type viande depuis l'an 2000 est de 5 %.

Figure 1
Prépondérance de la race Limousine dans la moitié des départements
Effectif des vaches allaitantes par race en Nouvelle-Aquitaine



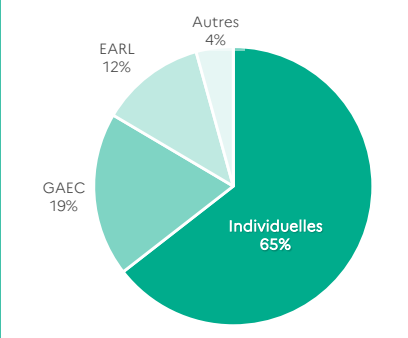
Source : BDNI 01/01/2021

Figure 2
Le cheptel de vaches allaitantes diminue en Nouvelle-Aquitaine
Évolution du cheptel de vaches allaitantes de 2000 à 2020



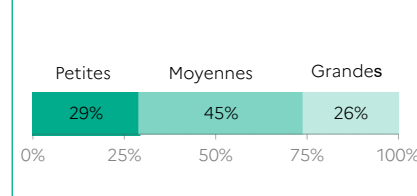
Source : SAA

Figure 3
Statut juridique des exploitations Otex bovin viande



Source : PAC 2020 - traitement Agreste

Figure 4
Taille économique des exploitations Otex bovin viande



Source : PAC 2020 - traitement Agreste

En 2020 en Nouvelle-Aquitaine, environ 19 000 exploitations agricoles sont spécialisées dans l'élevage en bovins de type viande ou possèdent au moins une vache allaitante, soit une ferme néo-aquitaine sur trois. Les exploitations spécialisées possèdent les deux tiers du cheptel. Elles représentent environ 15 % des exploitations agricoles, 13 % de l'emploi agricole ⁽¹⁾ et 21 % de la SAU régionale. Elles sont surtout implantées dans l'ex-Limousin, les Pyrénées-Atlantiques, en Dordogne et dans les Deux-Sèvres. Dans les Pyrénées-Atlantiques, les nombreux élevages sont de petite taille. En Creuse, les exploitations bovines sont extensives, avec de grandes surfaces et des cheptels plus importants. D'autres types d'exploitations détiennent aussi des vaches nourrices : les élevages mixtes, dans lesquels la production de viande bovine est combinée à une production laitière, ou des exploitations avec un atelier secondaire de bovins.

⁽¹⁾ Source : BAE 2019

Tableau 2
Exploitations spécialisées en viande bovine ou ayant des vaches nourrices

Otex de l'exploitation	Nombre d'exploitations	dont avec plus de 10 vaches nourrices	Répartition du cheptel de vaches nourrices
Bovin viande	9 030	6 980	60%
Polyculture, polyélevage	3 200	2 600	16%
Bovin mixte et lait	2 390	1 550	9%
Ovins, caprins	1 760	1 310	6%
Grandes cultures	1 170	830	3%
Autres	1 500	1 170	6%
Ensemble	19 050	14 440	100%

Champ : exploitations présentes dans la PAC, avec l'Otex bovin viande et/ou ayant une vache nourrice
Remarques : Les exploitations avec un pacage créé en 2019 ou 2020 sont non classées.

Sources : PAC 2020 - traitement Agreste, BDNI 01/01/2021

Tableau 3
Exploitations Otex bovin viande par département

	Nombre d'exploitations	Effectif médian de vaches par exploitation (tête)	SAU médiane par exploitation (ha)
Creuse	1 870	70	113
Corrèze	1 820	43	67
Haute-Vienne	1 410	64	100
Pyrénées-Atlantiques	1 190	14	27
Dordogne	840	24	46
Deux-Sèvres	710	57	82
Charente	410	48	89
Vienne	210	72	131
Lot-et-Garonne	190	5	22
Gironde	150	20	49
Charente-Maritime	130	21	57
Landes	100	2	21
Nouvelle-Aquitaine	9 030	44	72

Champ : exploitations présentes dans la PAC, avec l'Otex bovin viande

Sources : PAC 2020 - traitement Agreste, BDNI 01/01/2021

IGP et principaux Label Rouge (LR) en Nouvelle-Aquitaine (Source : INAO)

Boeuf de Chalosse (IGP)
Boeuf de Bazas (IGP)
Veau du Limousin (IGP)
Veau élevé sous la mère (LR)
Viande bovine Blonde d'Aquitaine (LR) (dont Boeuf Excellence)
Viande bovine de race Parthenaise (LR)
Viande bovine de race Charolaise (LR)
Viande bovine d'animaux jeunes de race Limousine (Limousin Junior)
Viande bovine de race Limousine (LR) (Boeuf Limousin)

Les produits limousins sont commercialisés sous les marques Blason Prestige (boucheries artisanales et restaurants) et Qualité Limousine (grandes et moyennes surfaces).

Signes Officiels de la Qualité et de l'Origine (SIQO) en Nouvelle-Aquitaine en 2017 (Source : INAO)

6 300 élevages de bovins viande sous SIQO, soit 34 % des élevages français de bovins viande sous SIQO.
11 205 tonnes de viande bovine commercialisées sous SIQO, soit 7 % de la production de Nouvelle-Aquitaine.
41 % du chiffre d'affaires national de la viande bovine sous SIQO.

Élevage bovins viande bio en 2020

(Source : Agence Bio)

920 exploitations avec 25 100 vaches certifiées AB et 10 800 en conversion (à la date du contrôle).
83 % ne produisent que du bio.

39 vaches allaitantes AB ou en conversion en moyenne par exploitation.

4 % du cheptel régional de vaches allaitantes contre 5 % au niveau national.

Premier rang national avec 17 % du cheptel de vaches allaitantes AB, ou en conversion (avec Occitanie).

Certificats : Ecocert, bureau Veritas, QualiSud, Certipaq, CertiSud

Élevage bio : doublement de 2011 à 2020

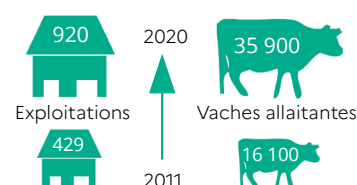


Tableau 4

Élevages avec des vaches allaitantes en agriculture biologique par département

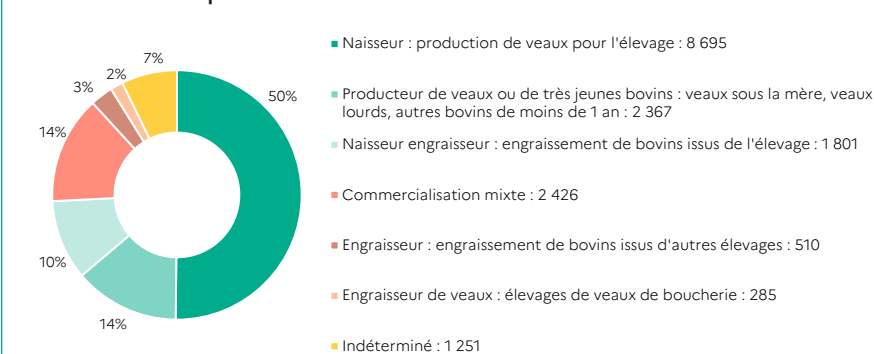
	Charente	Charente-Maritime	Corrèze	Creuse	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Deux-Sèvres	Vienne	Haute-Vienne	Nouvelle-Aquitaine
Exploitations certifiées AB	70	42	84	94	119	27	14	61	87	126	68	128	920
Vaches allaitantes certifiées AB ou en conversion (à la date du contrôle)	2 990	1 264	3 751	4 895	5 417	804	298	1 665	1 674	4 620	3 369	5 174	35 921

Source : Agence Bio 2020

2 - TYPOLOGIE DES ÉLEVAGES DE BOVINS VIANDE

Figure 5

Au 1^{er} janvier 2021 en Nouvelle-Aquitaine, 17 335 exploitations ont un élevage de viande bovine avec plus de dix têtes



Source : BDNI 01/01/2021

Trois systèmes d'élevages se distinguent : les **naisseurs**, les **naisseurs-engraisseurs** et les **producteurs de veaux** ou de très jeunes bovins (dont veaux sous la mère et veaux lourds). Les engraisseurs et les élevages de veaux

de boucherie sont moins présents. (cf. page suivante)

Au 1^{er} janvier 2021 la région compte 4 510 ateliers de **moins de 10 bovins viande**. Ils sont souvent sans orientation dominante et/ou associés à un atelier de bovins laitiers.

Cette typologie caractérise les **exploitations ayant un cheptel de bovins de type viande de plus de dix têtes**, quelle que soit leur Otex. Elle permet de spécifier le principal système de production ou d'élevage d'une exploitation. Elle est réalisée à partir de la BDNI 2020. La méthode s'appuie sur celle de la typologie Inosys, réalisée par le réseau des Chambres d'agriculture en partenariat avec l'Institut de l'élevage.

Les élevages dits de **commercialisation mixte** possèdent des vaches nourrices mais n'ont pas de système d'élevage de bovins viande dominant. L'atelier est de type **indéterminé** s'il compte moins de 0,5 naissance par vache et par an.

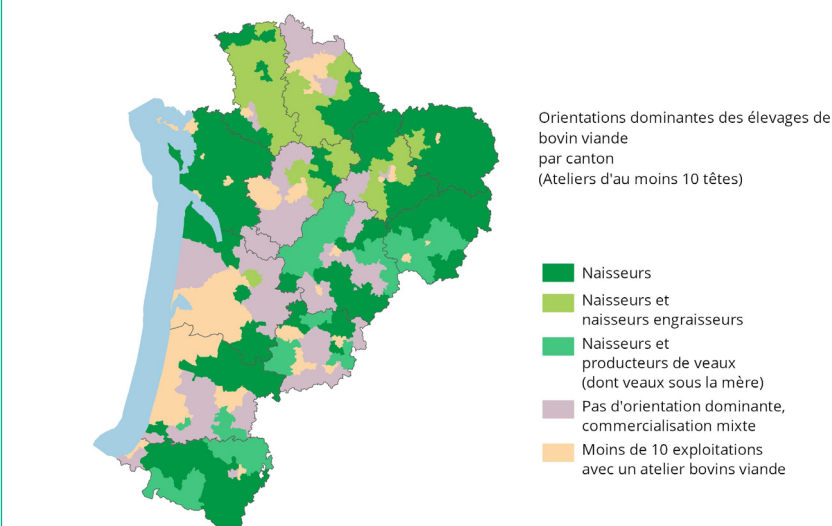
➤➤➤ Pour en savoir plus sur la méthodologie : <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Fiches-filières>

Tableau 5
Caractéristiques des exploitations des trois principales familles (moyennes)

	Naisseurs	Naisseurs-engraisseurs	Producteurs de veaux ou de très jeunes bovins
SAU (ha)	105	157	83
dont prairies permanentes et temporaires (ha)	78	100	59
Vaches viande (tête)	55	86	42
UGB « bovins »	77	150	61
dont bovins viande	74	145	54

Sources : BDNI 01/01/2021 - PAC 2020

Carte 3
Types d'élevages dominants selon les territoires



© IGN - Source : BDNI - traitement Sriset Nouvelle-Aquitaine

Tableau 6
Typologie des élevages de bovins viande par département

Familles	Charente	Charente-Maritime	Corrèze	Creuse	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Deux-Sèvres	Vienne	Haute-Vienne
Naisseur	44 %	48 %	56 %	70 %	36 %	41 %	37 %	36 %	53 %	42 %	49 %	51 %
Producteur de veaux ou de très jeunes bovins	11 %	8 %	28 %	3 %	23 %	10 %	20 %	18 %	14 %	5 %	6 %	10 %
Naisseur-engraisseur	12 %	4 %	1 %	14 %	7 %	2 %	5 %	1 %	2 %	29 %	17 %	23 %
Commercialisation mixte	18 %	25 %	8 %	7 %	19 %	25 %	16 %	25 %	17 %	10 %	15 %	10 %
Engraisseur	6 %	6 %	1 %	2 %	3 %	7 %	6 %	7 %	2 %	5 %	5 %	2 %
Engraisseur de veaux (veaux de boucherie)	1 %	1 %	2 %	0 %	4 %	1 %	2 %	2 %	2 %	2 %	1 %	0 %
Indéterminé	8 %	8 %	4 %	4 %	8 %	14 %	14 %	11 %	10 %	7 %	7 %	4 %
Ensemble - %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Ensemble - effectif	885	732	2 326	2 201	1 762	452	491	665	3 361	1 789	753	1 918
Ateliers de moins de 10 bovins viande	223	282	352	221	571	280	259	335	1 116	405	140	330

Source : BDNI 01/01/2021

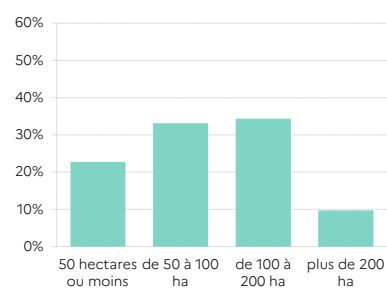
Les élevages bovins naisseurs

La moitié des élevages de bovins viande de la région sont spécialisés dans la production de bovins maigres destinés principalement à l'exportation. La plupart privilégie

la production de broutards (veaux allaitants sortis de l'exploitation entre 8 et 12 mois). Les autres produisent des broutards repoussés (vendus après 12 mois). Dans la Creuse, ils représentent sept ateliers

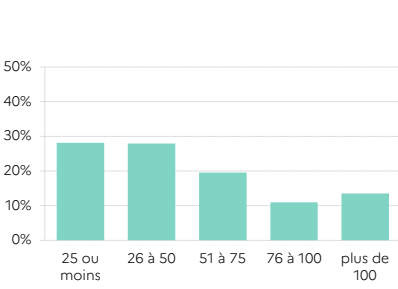
de bovins viande sur dix. En Corrèze, Haute-Vienne et dans les Pyrénées-Atlantiques, environ la moitié des ateliers de bovins viande sont orientés naisseurs.

Figure 6
Famille des naisseurs en OTEX bovin viande : répartition par tranche de SAU



Sources : BDNI 01/01/2021, PAC 2020

Figure 7
Famille des naisseurs : répartition par effectif de vaches nourrices



Sources : BDNI 01/01/2021, PAC 2020

▪ 80 % des broutards produits sont issus des élevages spécialisés naisseurs.

▪ En 2020, 34 broutards sont sortis en moyenne de chaque élevage spécialisé naisseur.

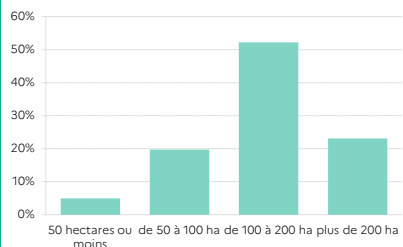
Les élevages bovins naisseurs-engraisseurs

Les élevages naisseurs-engraisseurs font naître et engraisent des jeunes et gros bovins de boucherie. Sept sur dix

sont situés en Haute-Vienne, en Creuse et dans les Deux-Sèvres. Dans ce département, un tiers des élevages de bovins viande sont orientés naisseurs-engraisseurs. En Haute-Vienne, c'est

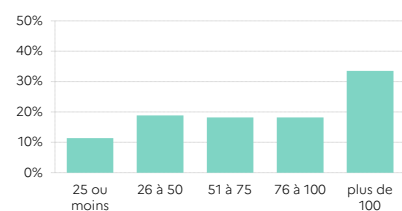
un élevage sur quatre. Ces élevages sont plus grands que ceux produisant des broutards ou des veaux.

Figure 8
Famille des naisseurs-engraisseurs en Otex bovin viande : répartition par tranche de SAU



Sources : BDNI 01/01/2021, PAC 2020

Figure 9
Famille des naisseurs : répartition par effectif de vaches nourrices



Sources : BDNI 01/01/2021, PAC 2020

▪ 62 % des bovins de boucherie de 12 à 24 mois produits sont issus des ateliers naisseurs-engraisseurs.

▪ En 2020, 41 bovins de boucherie de 12 à 24 mois sont sortis en moyenne de chaque élevage naisseur-engraisseur.

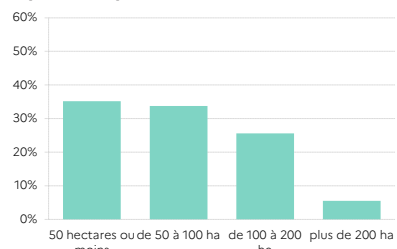
Les élevages bovins producteurs de veaux ou de très jeunes bovins

La Corrèze est au premier plan en production de veaux sous la mère.

Les autres ateliers de production de veaux sont principalement localisés en Dordogne et dans les Pyrénées-Atlantiques. Ces trois départements

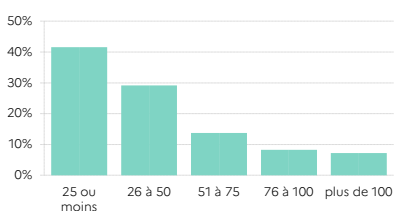
regroupent les deux tiers des ateliers. La taille moyenne de ces élevages est plus réduite que dans les autres principales familles.

Figure 10
Famille des producteurs de veaux (ou de très jeunes bovins) en Otex bovin viande : répartition par tranche de SAU



Sources : BDNI 01/01/2021, PAC 2020

Figure 11
Famille des producteurs de veaux (ou de très jeunes bovins) : répartition par effectif de vaches nourrices



Source : BDNI 01/01/2021, PAC 2020

▪ 29 % des veaux produits (viande et lait) sont issus des élevages spécialisés producteurs de veaux et 56 % des élevages de veaux de boucherie.

▪ En 2020 en moyenne, 21 veaux sont sortis des ateliers producteurs de veaux.

■ Les **engraisseurs de veaux**, peu nombreux dans la région, se distinguent des producteurs de veaux. Ils récupèrent de très jeunes veaux, de race laitière ou viande, issus d'autres exploitations, et les engraisent. Ces exploitations

détiennent un cheptel de veaux plus important que les producteurs de veaux.

■ Les exploitations de type **engraisseur** sont orientées dans l'engraissement des gros bovins jusqu'à leur abattage. Ils ne détiennent pas de vaches

allaitantes et récupèrent les bovins issus d'autres élevages, le plus souvent des broutards des exploitations de naisseurs. La région est peu tournée vers l'engraissement pur.

Glossaire

BDNI : Base de Données Nationale d'Identification (identification et traçabilité des animaux de l'espèce bovine)

SAA : Synthèse Agricole Annuelle

DIFFAGA : Enquête mensuelle auprès des abattoirs

INAO : Institut national de l'origine et de la qualité

IGP : Appellation Géographique Protégée

AB : Agriculture Biologique

EARL : Entreprise Agricole à Responsabilité Limitée

GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

RA2010 : Recensement Agricole 2010

UTA : Unité de Travail Annuel

OP : Organisation de Producteurs

UGB : Unité Gros Bétail

SAU : Superficie Agricole Utilisée

TEC : Tonne Équivalent Carcasse

ABA : Aide aux Bovins Allaitants

VM : Aide aux veaux sous la mère sous label ou issus de l'agriculture biologique

EBE : Excédent Brut d'Exploitation

ICHN : Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel

RCAI : Résultat Courant avant Impôts

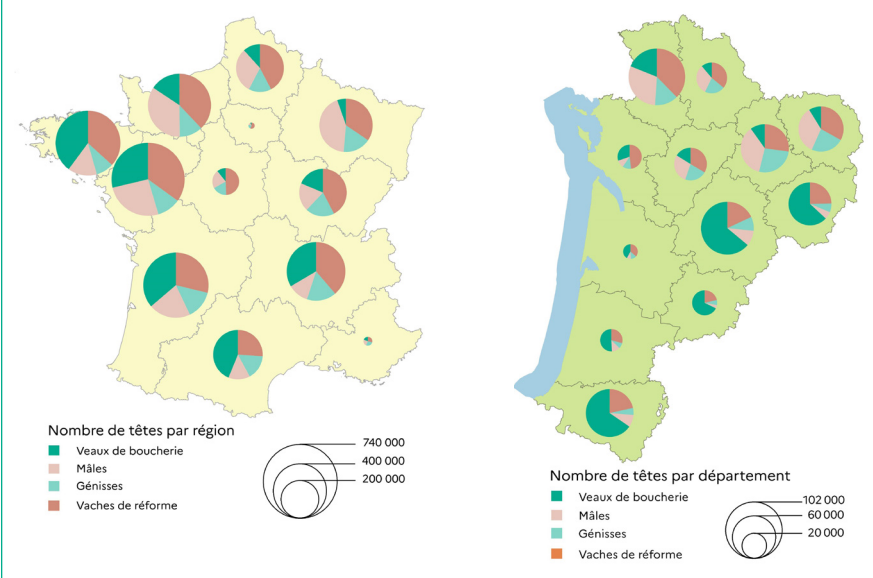
OTEX : Orientation technico-économique des exploitations agricoles (calculé à partir de la contribution de chaque culture ou cheptel à la PBS, Production Brute Standard)

Exploitations spécialisées bovin viande (Otex 4600) : l'activité bovin viande génère plus de deux tiers de la PBS totale.

3- LA PRODUCTION

Carte 4
Importante production de viande bovine en Nouvelle-Aquitaine

Production de viande bovine finie (de type lait et viande)



©IGN - Source : Agreste SAA 2020

La Nouvelle-Aquitaine produit avant tout des bovins de type viande. Elle est la **première région française** pour les productions de **vaches de type viande** et de **veaux de boucherie de type viande**. Tous types de bovins confondus, elle se classe en **troisième position**, derrière les Pays de la Loire et la Normandie.

En 2020, la production diminue plus en Nouvelle-Aquitaine (-1,9 %) qu'en France (-0,2 %). Cette baisse est observée dans tous les départements, à l'exception de la Vienne. Elle est modérée dans les Deux-Sèvres (-0,5 %) et plus marquée dans les départements avec une importante production de veaux : les Pyrénées-Atlantiques (-4,7 %), la Dordogne (-4,3 %) et la Corrèze (-2,6 %).

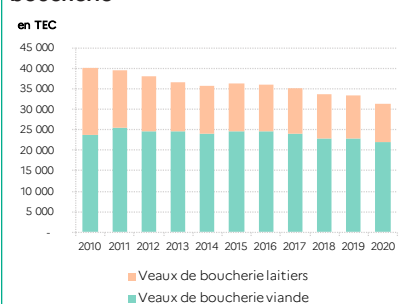
Tableau 7 - Les Deux-Sèvres : premier département producteur de viande bovine finie dans la région

Production de viande bovine finie en 2020 - en tec (tonne équivalent carcasse)

	Charente		Corrèze	Creuse	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Deux-Sèvres	Vienne	Haute-Vienne	Nouvelle-Aquitaine	Part NA/ France (en %)	Rang région
	Charente	Maritime													
Vaches de réforme	4 387	3 490	5 602	9 001	6 110	956	1 983	1 704	6 400	15 997	4 395	8 108	68 132	12	4
dont nourrices	3 427	2 348	5 180	8 615	4 866	679	1 556	1 180	4 830	12 597	3 389	7 414	56 083	19	1
Génisses	2 565	849	1 288	5 675	2 729	334	546	524	1 235	5 502	2 529	6 654	30 429	14	1
Total mâles	3 926	768	1 292	9 538	3 198	260	845	347	2 593	13 119	3 914	10 714	50 512	12	4
Veaux de boucherie	781	783	5 568	859	8 349	408	1 205	2 016	7 295	2 655	476	1 105	31 499	18	2
dont viande	495	427	4 623	668	5 982	329	909	1 384	4 753	986	300	1 053	21 907	24	1
Ensemble bovins	11 659	5 890	13 749	25 072	20 386	1 956	4 578	4 591	17 522	37 273	11 315	26 581	180 571	13	3

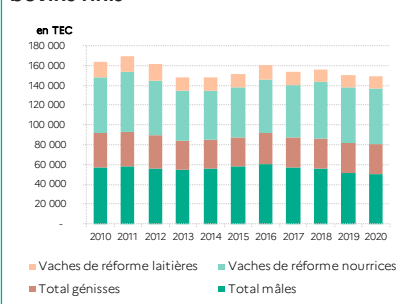
Source : SAA 2020

Figure 12
Évolution de la production de veaux de boucherie



Source : SAA

Figure 13
Évolution de la production de gros bovins finis



Source : SAA

Entre 2010 et 2020, les sorties de bovins pour la boucherie ont diminué de 11 % (8 % en France). La production de génisses a régressé de 13 % (-4 % en France) et celle de bovins mâles de 12 % (-19 % en France). La production de veaux de boucherie de type viande a reculé (-8 %), alors qu'elle a augmenté en France (+7 %). Les sorties de vaches allaitantes de réforme ont connu une légère hausse.

Tableau 8 - Creuse et Corrèze premiers exportateurs de broutards

Exportation de jeunes bovins maigres - en nombre de têtes

	Charente-Maritime	Corrèze	Creuse	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Deux-Sèvres	Vienne	Haute-Vienne	Nouvelle-Aquitaine	Part Nouvelle-Aquitaine / France (en %)
Limousine	10 294	1 713	45 463	36 194	15 756	1 622	193	122	4 121	12 248	36 174	164 302	51
Blonde d'Aquitaine	278	1 160	189	452	1 249	1 055	2 569	5 642	18 424	4 585	999	36 618	38
Charolaise	353	492	448	22 985	21	88	10	48	2 542	835	602	28 469	7
Autres races	418	617	3 697	3 557	455	223	70	157	639	1 523	554	12 710	4
Mâles	7 791	2 764	31 454	37 657	10 602	1 969	1 847	4 357	11 797	7 632	9 575	152 543	21
Femelles	3 552	1 218	18 343	25 531	6 879	1 019	995	1 612	7 713	5 139	5 061	89 556	24
Total jeunes bovins	11 343	3 982	49 797	63 188	17 481	2 988	2 842	5 969	19 510	12 771	14 636	242 099	22
Dont 6-12 mois	9 374	3 455	42 142	48 470	15 194	2 564	2 671	4 824	18 353	10 142	11 978	199 317	25
Part dans région (en %)	5	2	21	24	8	1	1	2	9	5	6	100	

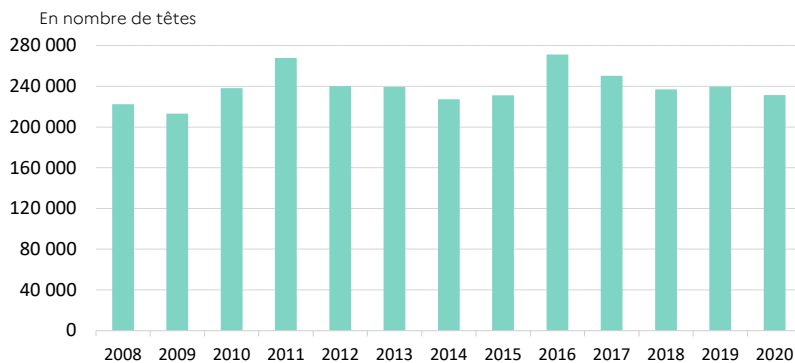
s : secret statistique

Source : BDNJ 2020

Figure 14

Après un pic en 2016, le solde des sorties-entrées de jeunes bovins de la région diminue

Solde sorties-entrées de bovins maigres de 6 à 12 mois des élevages de Nouvelle-Aquitaine (brouillards exportés ou non et cheptel reproducteur)



Source : Agreste SAA

En Nouvelle-Aquitaine, où plus de la moitié des élevages sont orientés naisseurs, la production de **jeunes bovins destinés à l'exportation** est très développée. Près des deux tiers sont des mâles, les femelles étant plus souvent gardées pour le renouvellement du troupeau ou engraisées sur l'exploitation. En 2020, les exploitations de la région ont expédié 242 000 têtes, soit 22 % des exportations nationales. C'est la **deuxième région** exportatrice, derrière Auvergne-Rhône-Alpes (29 %).

4 - LES ABATTAGES

Les abattoirs de la région

En 2020, 30 abattoirs de la région ont abattu des bovins. Parmi eux, sept sont exclusivement spécialisés en bovins. Les plus forts tonnages sont réalisés à Bressuire, Boulazac, Limoges et Égletons. D'autres abattoirs produisent de faibles tonnages. Ce sont des abattoirs de proximité ou avec une autre spécialisation (ovine ou porcine). En 2020, les abattoirs néo-aquitains ont abattu 597 000 bovins, soit 175 000 tonnes. C'est **13 % de l'abattage de bovins en France** (25 % en Bretagne). Près de deux tiers proviennent d'exploitations de la région. Les principaux échanges avec le reste de la France se font avec les régions limitrophes.

En Nouvelle-Aquitaine, 75 % des bovins abattus sont de type viande. Ils sont principalement issus de la région (70 %). Les bovins abattus de type laitier, essentiellement des veaux de boucherie, proviennent plus souvent d'autres régions (55 %).

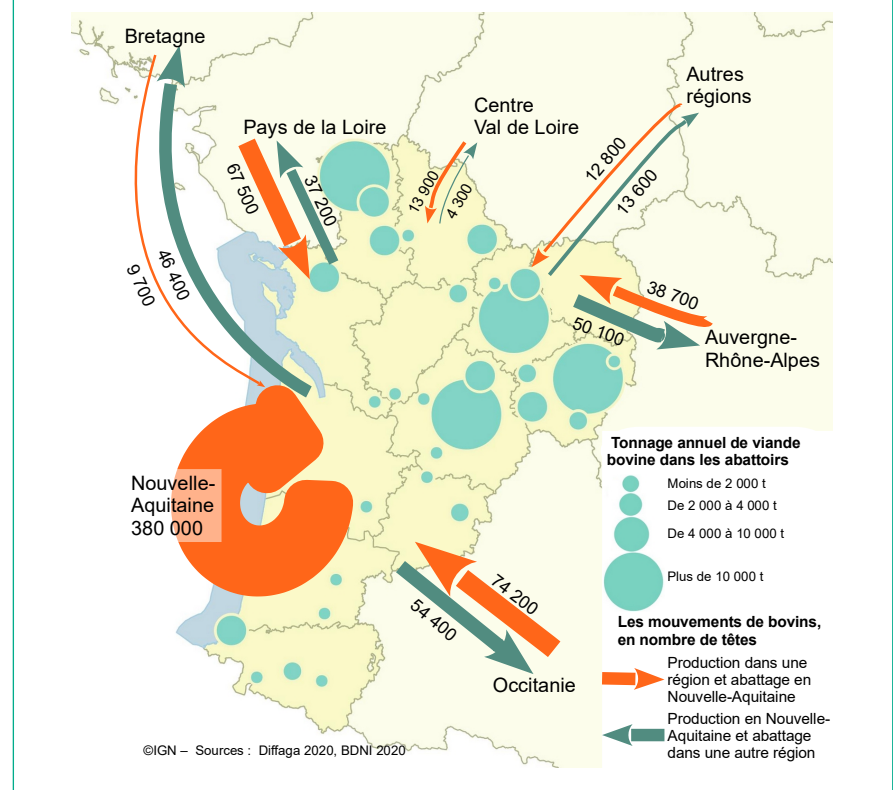
Moins de sorties de bovins que d'entrées

En 2020, 206 100 bovins néo-Aquitains ont été abattus hors de la région, tandis que 216 900 bovins élevés dans d'autres régions ont été abattus en Nouvelle-Aquitaine.

Entre 2016 et 2020, les sorties vers des abattoirs hors de la région ont diminué,

Carte 5

Abattage de bovins viande très présent dans le nord et l'est de la région



©IGN - Sources : Diffaga 2020, BDNI 2020

les entrées pour abattage de bovins de type viande sont restées assez stables et celles de bovins laitiers ont régressé fortement. Le nombre de bovins élevés et abattus en Nouvelle-Aquitaine a reculé.

Lieu d'abattage des bovins issus de la région

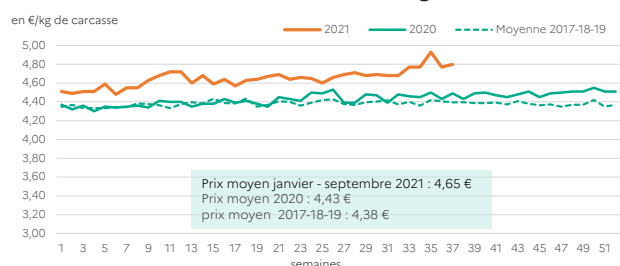
Sur l'année 2020, 380 000 bovins élevés dans la région ont été abattus

en Nouvelle-Aquitaine et 206 100 en dehors. Les deux tiers des vaches issues de la région y sont abattues et 78 % des jeunes bovins de moins de 12 mois. Les bovins élevés en Creuse, où aucun abattoir n'est implanté, sont majoritairement envoyés en Auvergne-Rhône-Alpes (37 %) et en ex-Limousin (34 %).

5 - LES PRIX

Figure 15

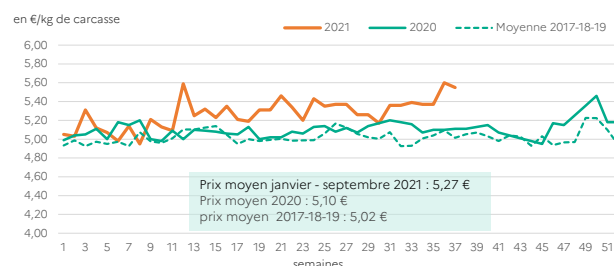
Cotation vache Limousine U-, -10 ans, +350 kg



Source : FranceAgriMer - cotations bassins Grand Sud (vaches), Sud (veaux), Limoges (broutards)

Figure 16

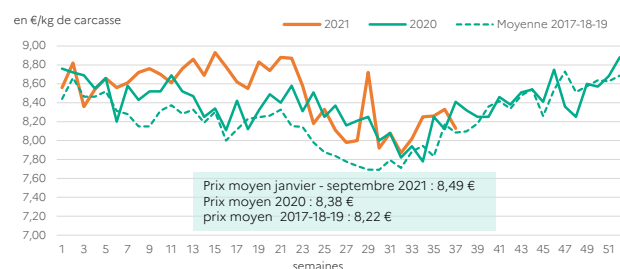
Cotation vache Blonde d'Aquitaine U-, -10 ans, +350 kg



Source : FranceAgriMer - cotations bassins Grand Sud (vaches), Sud (veaux), Limoges (broutards)

Figure 17

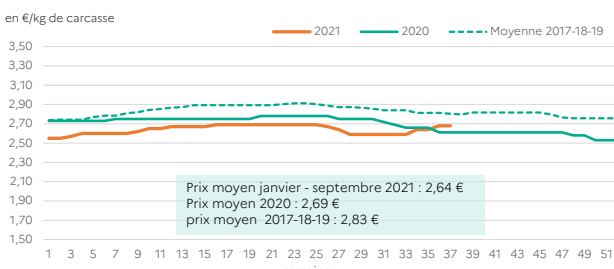
Cotation veau élevé au pis U rosé clair



Source : FranceAgriMer - cotations bassins Grand Sud (vaches), Sud (veaux), Limoges (broutards)

Figure 18

Cotation broulard race Limousine U, 6-12 mois, 300 kg



Source : FranceAgriMer - cotations bassins Grand Sud (vaches), Sud (veaux), Limoges (broutards)

6 - LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DES ÉLEVAGES

Après la mauvaise année 2018, les résultats économiques de 2019 affichent une légère amélioration. La situation des élevages reste néanmoins fragile et la dépendance aux aides est encore très forte.

Les volumes de production de bovins finis diminuent. Les prix stagnent. La récurrence des épisodes de sécheresse affaiblit la situation des élevages. Conséquence, entre 2018 et 2019, la production se replie de 3 % et la valeur ajoutée, de 33 %. Malgré ce net recul, l'EBE moyen progresse de 4 % et atteint 50 000 euros. Les subventions d'exploitation perçues ont limité l'impact de la baisse de la production. Sans elles, 58 % des élevages allaitants auraient un EBE négatif.

Les aides de la PAC constituent l'essentiel des subventions d'exploitation. Celles-ci représentent 36 % du produit de l'exercice. C'est 23 points de plus que pour l'ensemble des exploitations de la région. Soutien essentiel pour les éleveurs de bovins viande, les aides leur permettent de dégager un résultat courant avant impôt (RCAI) positif.

Tableau 9 - Principaux agrégats comptables (en €) des exploitations spécialisées en bovins viande

	Nouvelle-Aquitaine	Autres régions
Caractéristiques		
Surface Agricole Utilisée (SAU) (ha)	106	111
Effectifs animaux (UGB)	113	116
Main-d'oeuvre totale (UTA)	1,4	1,4
Produits		
Produit brut	142 334	139 308
Dont animaux et produits animaux	73 770	70 553
Dont subventions d'exploitation	51 131	50 306
Charges		
Charges d'exploitation	108 645	109 279
Dont charges d'approvisionnement	39 868	36 948
Dont dotations aux amortissements	23 248	23 568
Charges financières	1 954	2 029
Résultats économiques		
Production de l'exercice nette des achats d'animaux	81 974	78 048
Valeur ajoutée	7 613	5 542
Excédent brut d'exploitation (EBE)	50 002	43 999
Résultat courant avant impôts (RCAI)	24 914	18 750
Résultat de l'exercice	29 789	24 901
Indicateurs		
RCAI par UTA non salariée	19 087	14 961
Taux d'endettement (%)	28	33

Source : Agreste - Rica 2019

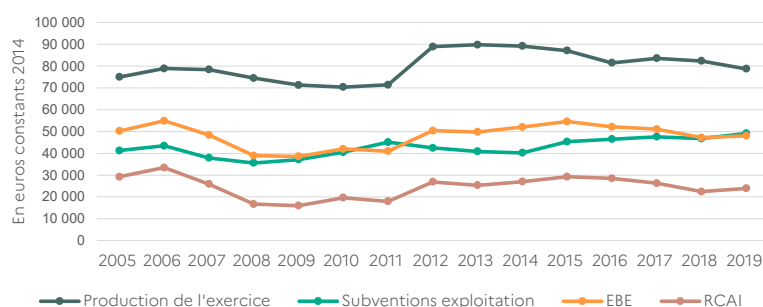
40 % clôturent l'exercice avec un résultat inférieur de 20 % à celui de l'an dernier et 40 % avec un résultat supérieur de 20 %. Le RCAI par actif non salarié s'élève en 2019 à 19 100 euros. En hausse par rapport à 2018, il demeure

supérieur de 4 100 euros à celui observé pour les éleveurs bovins des autres régions, qui évolue peu (+1,4%). Il reste encore inférieur au RCAI par UTANS de Nouvelle-Aquitaine qui a chuté en 2019 (25 500 €).

Figure 19

Évolution des agrégats comptables entre 2005 et 2019

Exploitations spécialisées en bovins viande en Nouvelle-Aquitaine



Source : Agreste - Rica

Tableau 10

Agrégats comptables selon les types d'élevages bovins viande

Moyenne par exploitation en euros	Naisseurs	Naisseurs-engraisseurs	Producteurs de veaux
Production de l'exercice ⁽¹⁾	69 600	176 500	85 200
Subventions d'exploitation reçues	49 900	69 900	47 700
EBE	44 500	84 800	56 000
RCAI	21 300	39 400	32 800
RCAI par UTA non salariée	16 800	24 500	25 000
UTA non salariées	1,3	1,6	1,3

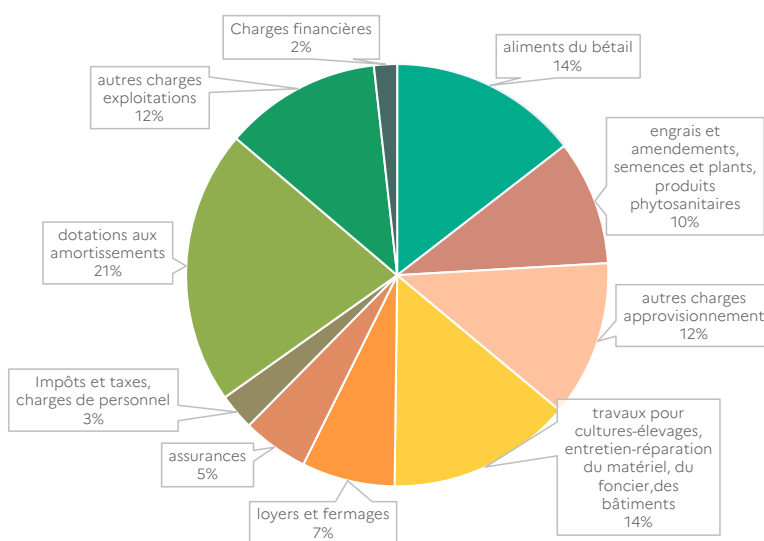
Naisseurs : échantillon de 104 exploitations représentatives de 4 979 exploitations en Otex bovin viande (quel que soit leur atelier) ; Naisseurs engraisseurs : 27 pour 908 ; Producteurs de veaux : 25 pour 1 707.

⁽¹⁾ Nette des achats d'animaux

Source : Agreste - Rica 2019

Figure 20

Répartition des charges dans les exploitations de bovins viande



Source : Agreste - Rica 2019

Tableau 11

Les aides de la PAC en 2020 dans les élevages spécialisés en bovins viande en Nouvelle-Aquitaine

	Nombre d'exploitations bénéficiaires	Montant moyen par exploitation en ayant, en €
Pilier1 - Aides découplées	8 995	18 305
Pilier1 - Aides couplées	7 245	10 691
dont ABA	7 134	10 604
dont VM	596	1 188
dont ovins/caprins	691	4 119
dont végétales	887	1 234
Pilier2 - Aides surfaciques	6 720	13 008
dont ICHN	6 169	11 677
dont MAEC / BIO	1 797	8 272
Total	9 029	36 812

Source : PAC 2020 (hors aides non surfaciques du 2ème pilier) - traitement Agreste

► Le RICA en 2019

En 2019, le réseau d'information comptable agricole (RICA) comporte dans son échantillon 179 exploitations spécialisées en bovins viande en Nouvelle-Aquitaine. Elles sont représentatives de 8 659 exploitations moyennes ou grandes de cette Otex. Les petites exploitations sont exclues.

Les élevages de Nouvelle-Aquitaine et la PAC

En 2020, toutes orientations confondues, **15 100 exploitations ont perçu une aide au bovin allaitant, ABA**, pour un **montant moyen de 8 500 euros**. Elle est perçue par les élevages ayant au moins dix vaches éligibles (ou dix UGB de vaches/brebis/chèvre dont trois vaches éligibles), et les montants unitaires diminuent avec la taille du troupeau.

En 2020, toutes orientations confondues, **1 530 exploitations ont reçu l'aide aux veaux sous la mère sous label ou aux veaux issus de l'agriculture biologique**, pour un **montant moyen de 1 100 euros**. Ces exploitations ont déclaré 17 900 veaux labellisés, 7 500 veaux labellissables (*) et 3 400 veaux bio.

En 2020, 9 000 exploitations spécialisées en bovins viande ont perçu une aide PAC, pour un montant moyen de 36 800 euros. Les montants versés sont très variables, 25 % ont reçu moins de 13 000 euros et 25 % plus de 52 000 euros. La moitié est constituée des aides découplées (paiement de base, paiement vert, paiement redistributif). Les aides aux bovins allaitants et aux veaux sous la mère représentent 23 % du montant total. Les élevages de bovins viande étant souvent situés en zone de handicap naturel, l'ICHN a été perçue par 68 % d'entre eux et représente 22 % du montant total. 16 % sont concernés par une mesure agroenvironnementale et climatique (MAEC) pour 3 % du montant total.

(*) En conformité avec le cahier des charges mais n'ayant pu être commercialisés sous signe de qualité.

7 - LE MARCHÉ EXTÉRIEUR

Les brouards représentent l'essentiel des exportations françaises de bovins vivants (80 %). Sur ce marché extérieur, la Nouvelle-Aquitaine est la deuxième région exportatrice, avec 22 % du nombre de têtes en 2020, derrière Auvergne-Rhône-Alpes (source : BDN).

Avant d'être expédiés, les animaux partent des exploitations pour être regroupés dans des centres d'allotement parfois hors de leur département. Cette organisation de la filière ne permet pas de connaître

de façon exhaustive la destination des bovins exportés issus des élevages de Nouvelle-Aquitaine. D'après les Douanes, en 2020, 17 % des exportations françaises de bovins vivants (brouards, veaux, bovins destinés à la boucherie, ...) partent des centres d'allotement de la Nouvelle-Aquitaine, 27 % de l'Occitanie et 34 % de l'Auvergne-Rhône-Alpes.

Au niveau national, 94 % des bovins vifs sont exportés dans un pays de l'Union européenne : l'Italie est la destination principale (74 % du

tonnage exporté), suivi de l'Espagne (16 %). Les exportations italiennes ont progressé. Elles concernent principalement des brouards de plus de 300 kg. Les ventes vers l'Espagne ont légèrement reculé. Ce sont surtout des brouards légers (de 160 à 300 kg) qui y sont expédiés ainsi que des veaux de moins de 80 kg. Les exportations vers l'Algérie, troisième pays importateur de brouards, ont décroché. La vaccination des animaux reste un élément décisif pour l'exportation des bovins maigres. (Source : Douanes 2020)

8 - LES PRINCIPALES OP PRÉSENTES EN NOUVELLE-AQUITAINE (*)

Organisations de producteurs bovins

- Coopérative Agricole Régionale Atlantique Limousin CORALI, Chasseneuil-sur-Bonnieure (16)
- Société Coopérative Agricole Les Éleveurs Du Pays Vert, Naves (19)
- Association Éleveurs Et Acheteurs Associés Elvea 19, Tulle
- Coopérative Des Éleveurs De La Marche CELMAR, La Souterraine (23)
- Société Coopérative Agricole Creuse Corrèze Berry Élevage CCBE, Parsac-Rimondeix (23)
- Association Éleveurs Et Acheteurs Associés Du Périgord ELVEA Périgord, Thiviers (24)
- Société Coopérative Agricole UNIVIA, Thiviers (24)

- Société Coopérative Agricole Groupement Des Éleveurs Girondins, Gironde-sur-Dropt (33)
- Association Éleveurs Et Acheteurs Associés Elvea 47, Agen (47)
- Société Coopérative Agricole Expalliance, Monflanquin (47)
- Société Coopérative Agricole Lur Berri, Aicirits (64)
- Association Éleveurs Et Acheteurs Associés Elvea Bearn Pays Basque Landes, Orthez (64)
- Société Coopérative Agricole Euralis Coop, Lescar
- Coopérative Agricole Des Producteurs De Viande CAVEB, Parthenay (79)
- Association Éleveurs Et Acheteurs Associés ELVEA 79, Parthenay (79)

- Association Des Éleveurs De La Vienne ADEBV, Mignaloux sur beauvoir (86)
- Société Coopérative Agricole Groupement Limousin Bétail Et Viande GLBV, Saint-Just-le-Martel (87)
- Association Organisation Des Producteurs Associés Du Limousin OPALIM, Limoges (87)

Organisations de producteurs de bovins bio

- Société Coopérative Agricole Poitou-Charentes Bio PCB, Parthenay (79)

Organisations de producteurs de veaux de boucherie

- Société coopérative Lur Berri, Aicirits (64)

(*) ayant un siège social dans la région

9 - LES INTERPROFESSIONS ET INSTITUTS TECHNIQUES

- **Idele** : Institut de l'élevage
- **InterBev**, interprofession du bétail et des viandes
- **FNB** : Fédération nationale bovine
- **Coop de France** - Pôle animal
- **Bovins croissance**
- **INOSYS Réseaux d'élevage** : dispositif partenarial associant des éleveurs volontaires et des ingénieurs de l'Institut de l'élevage et des Chambres d'agriculture.

Cette plateforme a pour finalité la production de références sur les systèmes d'élevage herbivores à destination des éleveurs et de leurs conseillers.